

Créée en 1985, France Alzheimer et maladies apparentées est la seule association nationale de familles reconnue d'utilité publique sur la maladie. Elle peut compter sur l'expertise et la force de 99 associations départementales engagées au plus près des familles.

NOS MISSIONS :

- Accompagner et soutenir les familles concernées.
- Sensibiliser l'opinion et impliquer les pouvoirs publics.
- Contribuer au progrès de la recherche.
- Former les professionnels de santé.

FRANCE ALZHEIMER MANCHE
9, rue Daniel
50200 COUTANCES
Tél. : 02 33 17 16 41

Imprimé avec le soutien de :

fondation
ROGER DE SPOELBERCH

Allo France Alzheimer :

0 800 972 097 Service & appel gratuits

Union nationale des associations
France Alzheimer et maladies apparentées
11 rue Tronchet - 75008 Paris
www.francealzheimer.org

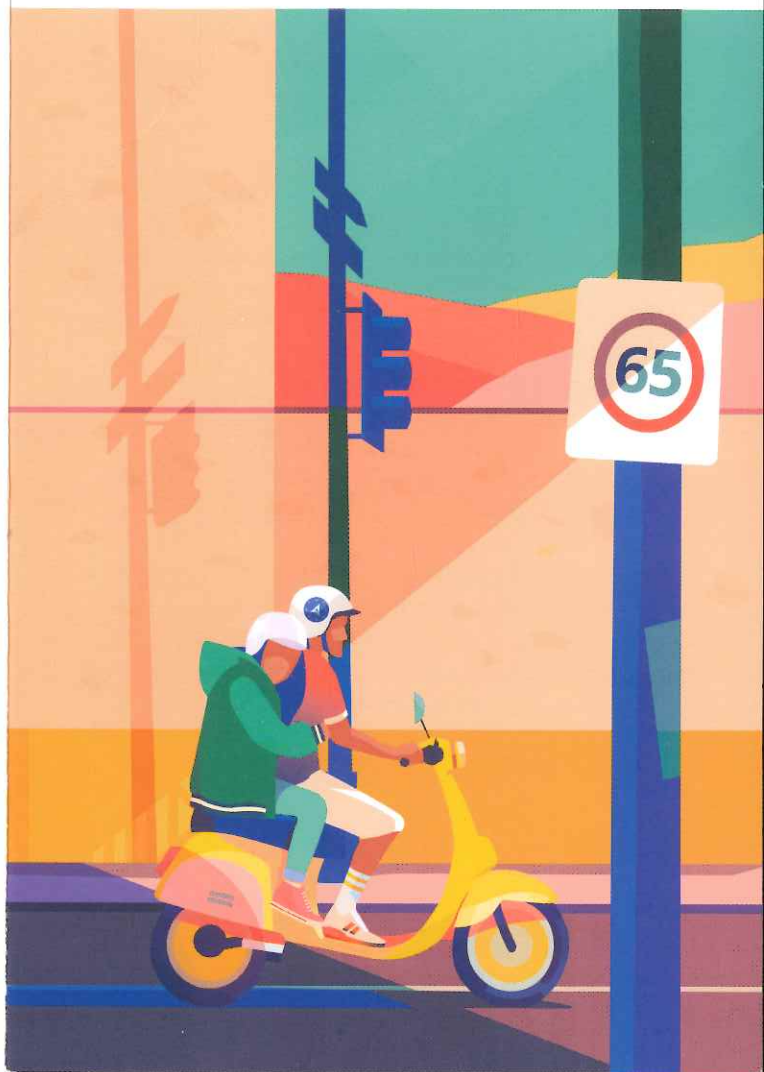


Illustration: Fabien Gilbert - 2020

FRANCE ALZHEIMER
& MALADIES APPARENTÉES

Vous aider à toujours profiter de la vie !

SUIVI PERSONNALISÉ MALADE JEUNE



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le suivi personnalisé permet d'accompagner la personne malade jeune et sa famille dans un travail de réorganisation du projet de vie qui intègre les conséquences de la maladie aujourd'hui et demain. Il libère la parole et favorise l'expression des besoins au sein du groupe familial. L'analyse de la situation et la connaissance des personnes facilitent l'élaboration de projets pertinents. Cette action crée une véritable dynamique dans différents domaines : parcours de soins, activités et loisirs, couple, etc.

Il est animé par un binôme psychologue et bénévole et peut intégrer la présence ponctuelle de professionnels pour répondre à des problématiques.

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

- Répondre aux besoins des personnes malades jeunes et de leur entourage familial qu'il s'agisse de besoins sociaux, psychologiques ou relationnels, et les orienter dans leurs démarches.
- Accompagner la personne malade jeune pour qu'elle reste pleinement actrice de sa vie.

À QUI CELA S'ADRESSE ?

Le suivi personnalisé est proposé aux personnes dont le diagnostic de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée a été posé avant l'âge de 65 ans. Il implique l'ensemble des membres de la famille qui le désireraient.



**« LE SUIVI NOUS A AIDÉS À PRENDRE
CONSCIENCE QU'ON POUVAIT FAIRE
PLEIN DE CHOSES ENSEMBLE, EN LES
ORGANISANT DIFFÉREMMENT. »**

Monique M.

L'INFO

EN +

Proposé gratuitement aux familles adhérentes de l'association, le suivi personnalisé s'étale sur 14 heures, à l'occasion de plusieurs entretiens. La durée maximale du suivi est de 6 mois.